

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE D'ISSOU

Par arrêté n° A2017_92, le Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a organisé l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU de la commune d'Issou.

A cet effet, Monsieur Pierre BARBER, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur Joel EYMARD, en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision du 6 décembre 2016 de la Présidente du Tribunal administratif de Versailles.

L'enquête se déroulera à la Mairie d'Issou, du lundi 6 novembre à 16h30 au vendredi 8 décembre à 17h30 inclus aux jours et heures habituelles d'ouverture, soit :

- le lundi de 14h à 19h30 (sauf le lundi 6 novembre où ils ne seront disponibles qu'à partir de 16h30),
- le mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
- le mercredi de 8h30 à 12h,
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,
- les 2^e et 4^e samedis du mois de 8h30 à 12h00,
- à l'exception des dimanches et des jours fériés.

Pendant ces horaires, le dossier sera consultable en version papier et sur un poste informatique.

Le dossier sera aussi consultable sur le site Internet : www.gpseo.fr/urbanisme

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et,

- soit consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet
- soit les adresser par écrit à Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête sur le projet de PLU, Mairie d'Issou – Place Famy – 78440 ISSOU.
- soit les adresser par courriel à : enquete-publique-plu-issou@gpseo.fr

Le commissaire-enquêteur assurera une permanence en Mairie :

- lundi 6 novembre 2017 de 16h30 à 19h30,
- jeudi 16 novembre 2017 de 9h à 12h,
- samedi 25 novembre 2017 de 9h à 12h,
- jeudi 30 novembre 2017 de 9h à 12h
- vendredi 8 décembre 2017 de 14h30 à 17h30

Toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

L'avis de l'autorité environnementale du 4 octobre 2017 est joint au dossier d'enquête publique et consultable sur le site mentionné ci-dessus.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur, transmis au Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise qui en adressera une copie à Madame le Maire d'Issou, dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie d'Issou. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication pendant une durée d'un an.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire sera compétent pour approuver le projet de PLU d'Issou.